

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25 septembre 2017 portant nomination des membres du jury de fin de scolarité des élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2017

NOR : SSAR1730649A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2016 relatif à la formation initiale et à la formation d'adaptation à l'emploi des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et de la formation d'adaptation à l'emploi des inspecteurs principaux de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le rapport du jury en date du 23 mai 2017 portant prolongation du stage de Mme Giulia REBOA pour une durée de quatre mois,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres du jury de l'épreuve d'entretien prévue à l'article 4 de l'arrêté du 20 avril 2016 susvisé chargé de vérifier les compétences acquises par Mme Giulia REBOA au cours de la période de prolongation de sa formation d'une durée de quatre mois :

Mme Marie-Françoise LEMAITRE, sous-directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels à la direction des ressources humaines des ministères sociaux.

Mme Véronique DEFFRASNES, représentant la directrice des finances, des achats et des services à la direction des ressources humaines des ministères sociaux.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du secrétariat général des ministères sociaux et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 25 septembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau de la formation,
A. MYDLARZ